



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Vigne



BULLETIN de SANTE du VEGETAL

FRANCHE COMTE

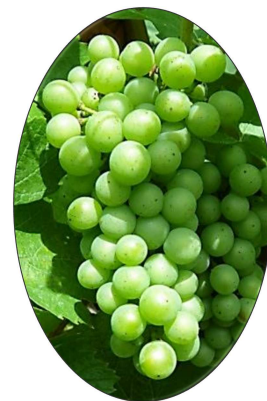
Bulletin N°13 – Semaine 28 – 3 pages

Stades

Avec ces fortes températures et un ensoleillement maximum, la vigne poursuit son développement à un rythme très soutenu. 2015 reste dans la même veine que 2005 et 2006 en termes d'avancement.

La **fermeture de la grappe** est maintenant observée dans la plupart des situations. Les situations les plus tardives en Savagnin et Trousseau sont au début fermeture de la grappe, voir « baie taille de pois ».

De rares symptômes d'échaudage sont constatés. Par contre, des phénomènes de phytotoxicité liés au soufre sont beaucoup plus réguliers (l'intensité des symptômes est très variable).



Fermeture de la grappe

Pluies du 30 juin au 06 juillet :

A part quelques gouttes de pluie ponctuellement le 4 et 5 juillet en soirée, aucune pluie n'a été enregistrée au cours des 7 derniers jours.

Seul sur le site de Franey (25) 1,5 mm a été relevé le 5 juillet.

Prévisions du 08 au 13 juillet :

Après un risque orageux en fin de journée et une brève descente des températures, celles-ci opèrent une remontée à partir de vendredi. Les valeurs maximales proches de 32°C seront plus acceptables. *Source Météo France*

Oïdium

La proportion de parcelles saines se stabilise. La fréquence d'attaque reste faible dans la plupart des parcelles touchées et aucune explosion de la maladie n'a été constatée cette semaine. Dans les parcelles où un fort inoculum est présent, la dégradation se poursuit.

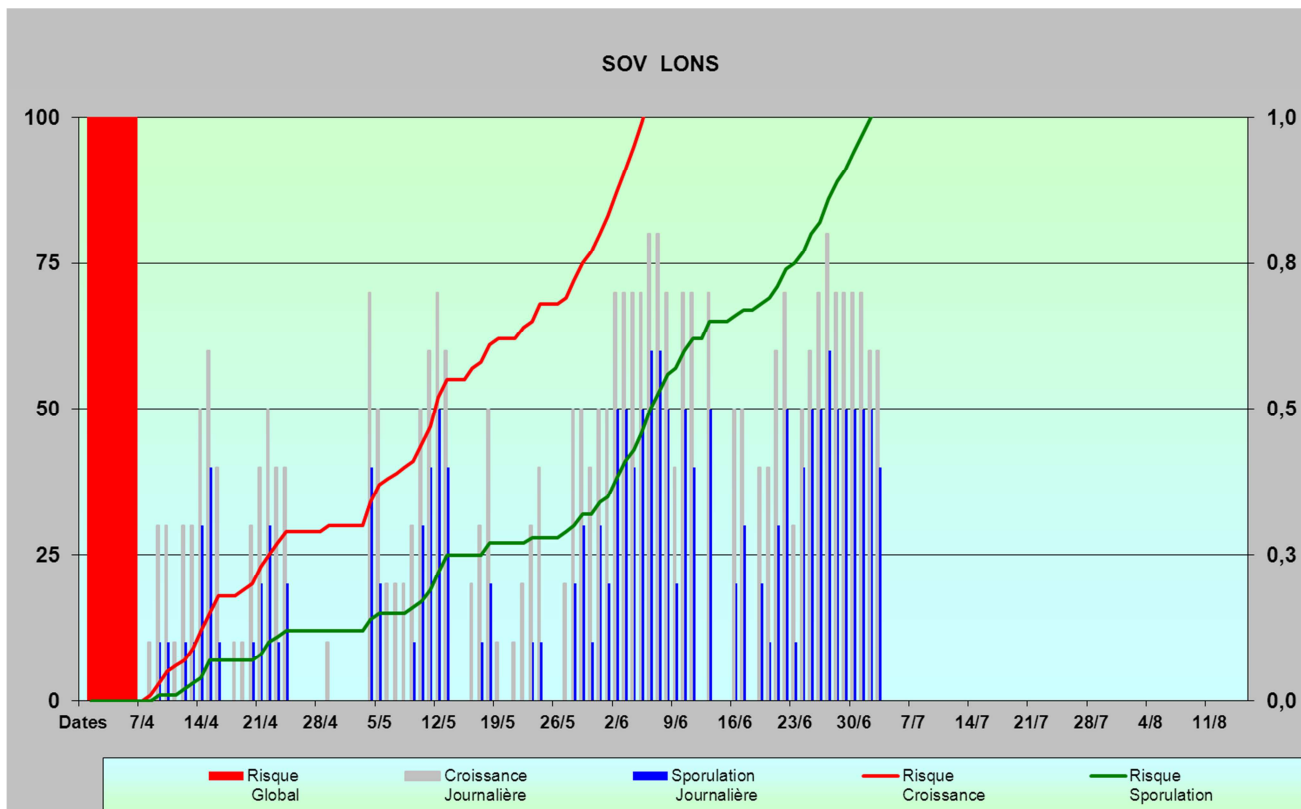
Le vignoble jurassien reste toujours le département les plus concernés.

En Haute-Saône et Doubs, la situation reste toujours très saine.

Le modèle SOV indique toujours une activité soutenue de l'oïdium et ce en dépit des fortes chaleurs.



Oïdium sur grappe



Le risque œidium demeure très élevé.

Comme nous l'indiquons depuis plusieurs semaines, la règle de base est de maintenir un état des lieux régulier sur grappes dans toutes les parcelles.

Rappel concernant la gestion de l'œidium en fin de campagne :

Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 21 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- si absence d'œidium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- si présence même faible d'œidium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison. Dans le contexte 2015 du vignoble jurassien, la grande majorité des parcelles de ces vignobles seront dans ce cas de figure (notamment les Chardonnay, Poulsard).

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Dans les situations précoces, ce bilan peut être effectué à partir de maintenant.

Mildiou

Mise à part une averse orageuse signalée très localement au Nord du vignoble jurassien et dans le Doubs le 5 juillet, plus aucun cycle n'est en cours.

La situation n'a pas évolué sur feuilles. Sur grappes, l'expression des symptômes sous forme de Rot Brun s'est poursuivie.

A partir du stade fermeture, les grappes deviennent moins sensibles au mildiou.

Le risque mildiou est faible à moyen.



Différents stades de rot-brun

Black-Rot

L'extériorisation des symptômes liés aux contaminations du 12 au 15 juin est terminée.

Sur l'ensemble du vignoble, on note peu d'évolution. Quelques nouveaux symptômes sur grappes ont été détectés dans quelques situations. Cependant, très ponctuellement, là où le black-rot était déjà bien présent sur le feuillage et où la protection a été défaillante, des attaques sévères sont observées sur grappes.

Les grappes demeurent sensibles au Black-Rot jusqu'à début véraison. Les éventuelles pluies de cette fin journée pourraient entraîner de nouvelles contaminations.



**Black-rot sur baie :
présence de pycnides**

Botrytis

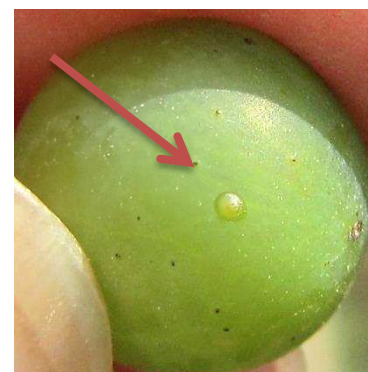
Le stade fermeture de grappe est atteint dans bon nombre de situations de Chardonnay, Poulsard et Pinot.

Rappel : l'effeuillage constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

En tous secteurs, les vols de *Cochylis* et *Eudémis* se poursuivent timidement. Les premières pontes ont été constatées fin de semaine dernière. Les comptages réalisés hier ont permis de constater une intensification de ces pontes sur les secteurs à historique (Voiteur, Les Arsures) où l'activité de ponte est significative (maximum 8 pontes / 100grappes). Une proportion non négligeable de pontes observée est sèche.

Règle pour la gestion des vers de grappe 2ème génération :
La règle de décision fondée sur la relation 1ère génération-2ème génération (G1-G2) peut s'appliquer :
Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 : risque très limité (pas de traitement en G2).



**Ponte de cochylis sur
baie.**

La sensibilité botrytis des parcelles doit être prise en compte dans l'application de cette règle.

Cicadelle Flavescence Dorée

- Parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes : la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Les 2 premiers ont dû être réalisés, le 3ème interviendra au pic de vol des adultes. Les premiers adultes ont été observés en milieu de semaine dernière. La date d'application de cette 3ème intervention sera précisée dans le prochain bulletin.
- Pépinières : la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

ATTENTION PROCHAIN BSV : mercredi 15 juillet

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval - Vignoble Guillaume – Vignoble Champlitte – JP Salomon